



La république tchèque rejette l'accueil des réfugiés par quota



Depuis quelque temps déjà, un quota d'accueil de réfugiés dans l'UE est demandé. Mais que disent à ce sujet le Premier ministre tchèque et les gouvernements des pays voisins ?

Le Premier ministre tchèque Andrej Babiš ne veut pas accueillir de réfugiés dans son pays. Au magazine allemand Focus, il a répondu à la question de savoir si son pays est prêt à accueillir des migrants selon un quota : « Non, parce que ce n'est pas une solution. » Il a plutôt décrit l'immigration illégale comme « le plus grand problème de l'Europe ». L'UE ne peut pas « sauver la planète entière ». La Pologne, la Slovaquie, la Hongrie et le nouveau gouvernement autrichien sont également fermement opposés aux mesures demandées par Bruxelles. Ces pays ne veulent pas laisser leurs populations autochtones perdre de plus en plus leur identité.

de mr.

Sources:

SOURCE :

www.epochtimes.de/politik/europa/tschechien-lehntfluechtlingsaufnahme-nach-quote-ab-eu-kann-nicht-den-ganzen-planeten-retten-a2264664.html

Cela pourrait aussi vous intéresser:

Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...



- ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
- peu entendu, du peuple pour le peuple...
- des informations régulières sur www.kla.tv/fr

Ça vaut la peine de rester avec nous!

Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter: www.kla.tv/abo-fr

Avis de sécurité:

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

Alors mettez-vous dès aujourd'hui en réseau en dehors d'internet!

Cliquez ici: www.kla.tv/vernetzung&lang=fr

Licence:  *Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d'utiliser notre matériel avec l'attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte. Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n'est autorisé qu'avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.